



Le petit Maisonnais

1



LE MOT DE M^{ME} LE MAIRE

Le conseil municipal est heureux de vous présenter la première Newsletter de Maisons. Celle-ci sera trimestrielle dans un premier temps et a pour objectif de vous présenter de manière synthétique les différentes actions menées au sein de la commune, leurs avancées ainsi que les faits ou événements importants.



EN BREF

Elections

Le 28 mai a eu lieu la mise en place du nouveau conseil municipal. Ont été élus Patricia Bernardon (Maire), Maryse Leroy (1ère Adjointe), Christian Fagnon (2ème Adjoint) et Hervé Carré (3ème Adjoint)

Rencontre avec Philippe Vigier

Rencontre avec le député Philippe Vigier au mois d'août – le conseil municipal a pu lui exposer les projets et actions prévus à Maisons pour les années à venir et profiter de son expérience d' élu local.



TRAVAUX

Aménagement d'une zone 30 au centre du village (devant la mairie jusqu'à l'église)

~

Réfection de l'église (toiture)
⇒ travaux en cours

~

Réparation du rond-point accidenté ⇒ devis en cours



A VENIR

Déploiement de la fibre par l'opérateur SFR ⇒ mise en service prévue fin 2021

~

Installation de poubelles à déjections canines ⇒ prévu 4^{ème} trimestre 2020)

~

Projet d'installation d'une boîte à livres – mise en place d'une activité partagée ⇒ avis aux donateurs de livres

~

Création du site internet de Maisons (en cours ⇒ prévue fin 2020)

~

Proposition de réflexion sur la réhabilitation de la salle mitoyenne à la mairie et son utilisation (sondage à venir)

~

Lancement d'un concours pour le nouveau logo communal ⇒ À vos crayons ou tablettes pour proposer le meilleur logo



A NOTER

Site Facebook

Site Facebook (non officiel) géré par Juliette Decelle permettant les échanges entre les habitants du village

Impôts

Tous les mardis de 14h à 17h jusqu'en décembre, permanence du service des impôts à l'Espace Services Publics à Auneau (2 allée de la Communauté)

BAFA

Pour les jeunes intéressés par une formation au BAFA, contacter Patricia Buse au Relais Jeunes au 06 70 25 63 73 (tarifs préférentiels)

Samedi 24 octobre à 15 h

Activité partagée autour de l'embellissement urbain (mise en peinture des jardinières du village) ⇒ venez nombreux petits et grands

Samedi 31 octobre à 14 h30

Activité partagée autour du fleurissement du village (plantation d'herbes aromatiques et plantes vivaces dans les jardinières du village) ⇒ venez nombreux petits et grands

Mercredi 11 novembre à 11h00

Dépose d'une gerbe de fleurs au Monument aux morts



SANTÉ

Respectez le port du masque dans les lieux publics clos et appliquez les règles de distanciation sociale. (attention aux règles locales)

~

Pensez également à aider les personnes âgées qui en auraient besoin (courses, RDV médicaux...)



Le petit Maisonnais

2

« L'automne est le printemps de l'hiver », Toulouse-Lautrec

Octobre-Novembre-Décembre 2020



EN BREF

Service public

En ces temps difficiles, nous vous rappelons que la mairie est toujours ouverte et au service des administrés pour tous renseignements ou aide concernant le service public.

Information Nationale

Nous vous rappelons que le masque est obligatoire dans les services publics et les rues, notamment aux arrêts de car. De même, il est interdit de se regrouper à plus de 5 personnes dans la rue. La gendarmerie a été mandatée pour y veiller et tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €. Les masques usagés doivent être déposés dans les poubelles d'ordures ménagères, car ils ne sont PAS recyclables par le SICTOM



AVANCÉES

Installation des poubelles à déjections canines à 2 endroits de la commune (parc de jeux, chemin du Soleil Levant)

~

Le début de commercialisation des abonnements fibre optique à l'abonné sur Maisons devrait commencer au 2^{ème} trimestre 2021.

La mairie fait le nécessaire pour que les derniers logements soient enregistrés dès que possible. Vous pouvez voir votre éligibilité à l'adresse suivante :

<https://carte.numerique28.fr>

~

La commune dispose désormais d'un compte sur l'application **PanneauPocket**, qui permet de recevoir des informations communales en temps réel et donc de s'affranchir des avis papier ; il suffit de télécharger l'application et de sélectionner Maisons en favori.

Toutefois, si vous souhaitez toujours être informé par les avis papier, merci de compléter le bon ci-dessous et de le déposer en mairie.



À VENIR

Suite aux restrictions sanitaires, les activités partagées d'embellissement de la commune et d'aménagement de la boîte à livres sont reportées au 1er trimestre 2021

~

La réalisation du site internet de Maisons est actuellement en cours. La mise en ligne est prévue pour le 1er trimestre 2021



SANTÉ

En cette période difficile, mais aussi festive, pensez à aider les personnes âgées qui en auraient besoin (courses, RDV médicaux...)

✂

Nom : _____

Adresse : _____

Souhaite continuer à recevoir les informations communales par avis dans la boîte à lettres



ACTIONS SOCIALES ET SOLIDARITÉ

Collecte de jouets

Les membres du CCAS et la mairie proposent de collecter des jouets pour les donner à une association. Cette collecte sera organisée le samedi 12 décembre lors de la distribution des friandises aux enfants de Maisons qui pourront les déposer en même temps. Avec l'accord des parents, les enfants seront photographiés pour être publiés dans le journal annuel de la commune.

Dons

Les pompiers ne passeront pas cette année en porte-à-porte pour vendre leur calendrier ; il est toutefois disponible dans certains commerces à Sainville et vous pouvez le commander par téléphone au 06 07 31 08 59.

Les éboueurs ne passeront pas non plus pour les calendriers ; pour le moment, rien n'est encore prévu pour les étrennes, mais ils se réservent une possibilité en cas d'évolution des conditions sanitaires.

Ils seraient alors en tenue avec leur carte professionnelle.

Donner ou pas n'influe pas sur le service rendu.

A vos plumes !

La commune de Maisons souhaite se doter d'un **nouveau logo**. Vous pouvez déposer ou envoyer vos projets à la mairie (mairie.maisons28@wanadoo.fr) jusqu'au **31 janvier 2021**. Les projets utilisant le moulin (privé) ne pourront être acceptés



À NOTER

COVID – Aides aux entreprises

Des documents sur les aides disponibles pour les entreprises pendant la crise sont à votre disposition à la mairie sur demande.

Noël des anciens

En raison des restrictions sanitaires, le goûter des anciens ne pourra pas être organisé cette année ; les membres du CCAS distribueront les colis individuellement le samedi 5 décembre au matin.

Noël des enfants

Les parents ayant eu un bébé en 2020 pourront se rendre à la mairie afin qu'une peluche leur soit remise.

~

L'après-midi de jeux pour le Noël des enfants ne pourra également pas avoir lieu. Toutefois, le Père Noël distribuera des friandises aux enfants jusqu'à 12 ans le dimanche 13 décembre à 15h30 dans la cour de la mairie.



GESTES SIMPLES ET INCIVILITÉS

SICTOM

Merci de tourner les poignées des bacs vers la voie publique

Halte aux incivilités !

Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse lors de leur promenade et que leurs déjections doivent être impérativement ramassées et déposées dans les poubelles prévues à cet effet, sous peine d'une amende de 1^{ère} classe d'un montant de 35 €

UN GESTE SIMPLE

Pour chaque collecte, orientez les poignées de vos bacs vers la route.

À quoi ça sert ?

À préserver la santé du ripeur* qui manipule environ 700 bacs par demies journées. Les torsions du poignet sont à éviter car elles peuvent entraîner à long terme une maladie professionnelle telle que les troubles musculo squelettiques.



Votre geste



Son geste

+

= santé préservée

*ripeur ou éboueur : termes qui désignent la personne qui se situe à l'arrière du camion poubelle, et qui collecte les déchets.